

**Nouvel environnement de prestations du  
plan d'épargne salariale de  
EL - ELEGIA - LSS**

Webinaire du 12/03/2020



## En guise d'introduction...

- Le Groupe a travaillé avec Eres pour réaliser un audit des dispositifs d'épargne salariale en place au sein du Groupe et étudier les pistes d'amélioration potentielles
- Suite à la restitution de cet audit, il a été décidé de mettre en place une commission d'épargne salariale, constituée de représentants de chaque entité, en charge du suivi des dispositifs
- Ces travaux ont permis de redéfinir les dispositifs de plan d'épargne pour aboutir à un dispositif Groupe
- Ce chantier concerne la gestion des FCPE du plan d'épargne ainsi que des services associés. Il ne remet absolument pas en cause les différents accords d'intéressement, ni abondements qui restent spécifiques à chaque entité
- De plus le fonds Editions Législatives/ELEGIA reste inchangé mais il sera transféré et géré par Eres Gestion au même titre que les autres FCPE du PEE

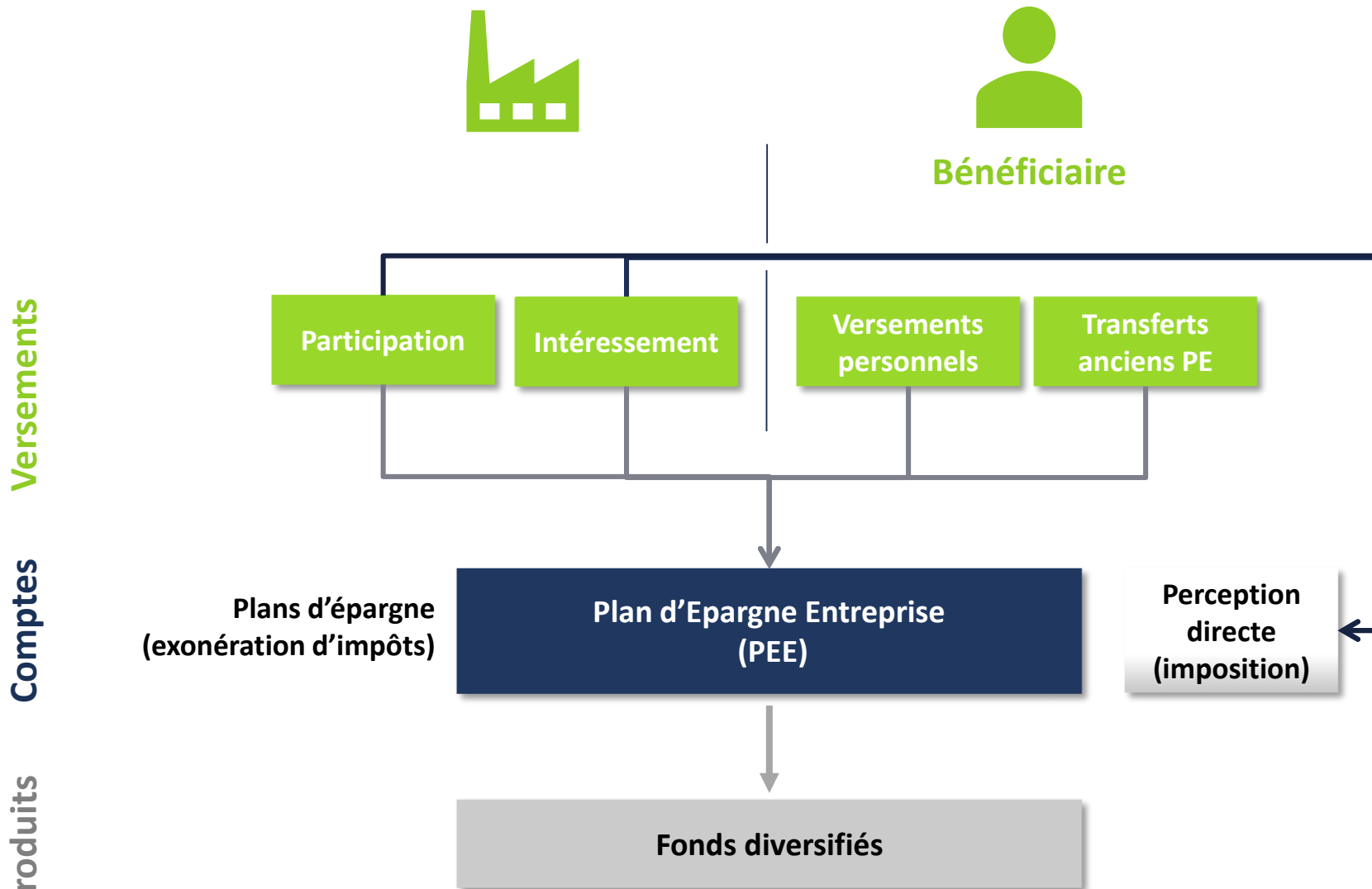
# Agenda

- L'épargne salariale, comment ça marche ?
- Comment gérer mon épargne?
- Que devient mon épargne détenue sur mon ancien PEE ?
- Comment fonctionne mon compte personnel d'épargne salariale ?



## L'ÉPARGNE SALARIALE, COMMENT ÇA MARCHE ?

# Les dispositifs d'épargne salariale des EL, ELEGIA et LSS



# Les bénéficiaires des plans d'épargne



Tous les salariés ayant **3 mois d'ancienneté\*** dans l'Entreprise peuvent verser sur le PEE



Un bénéficiaire ayant quitté l'Entreprise **peut verser dans le PEE sa participation et son intéressement** (perçue après son départ) mais ne peut plus faire de versement volontaire



**Les retraités et les préretraités** peuvent continuer à alimenter leur PEE à condition de ne pas l'avoir clôturé au moment de leur départ à la retraite

# Vos plans d'épargne salariale



- Vous bénéficiez de dispositifs d'épargne salariale au sein de EL, ELEGIA et LSS, un **Plan d'Epargne d'Entreprise (PEE)** :

	<b>PEE</b>  EPARGNE PROJETS <i>(mariage, acquisition de résidence principale...)</i>
<b>Durée de blocage</b>	5 ans

- Les plans d'épargne salariale vous permettent de vous constituer **une épargne personnelle dans des conditions financières très favorables** :
  - participation financière de votre entreprise
  - exonérations d'impôt
  - supports de placement riches et variés

# La Participation

Partage des profits entre l'entreprise, ses actionnaires et ses salariés



- Une **prime collective**
- **Formule légale**
- Versement **une fois par an**

## 2 options pour le bénéficiaire



**1** Placer sa prime sur le PEE  
Période de blocage :  
- PEE 5 ans  
→ Exonération d'impôt



**2** Percevoir sa prime  
immédiatement\*  
→ Impôt sur le revenu



A défaut de choix, la prime est investie à :  
100% sur le FCPE Eres Sélection Court Terme du PEE



# L'intéressement

## Association des salariés à la bonne marche de l'entreprise



- Une **prime collective**
- Sous réserve d'atteinte des objectifs fixés
- Versement **une fois par an**

### 2 options pour le bénéficiaire

1 

**Placer** sa prime sur le PEE

Période de blocage :

- PEE 5 ans

➔ Exonération d'impôt

ET/  
OU

2 

**Percevoir** sa prime  
immédiatement\*

➔ Imposition sur le revenu

!

A défaut de choix, la prime est investie à :  
**100% sur le FCPE Eres Sélection Court Terme du PEE**

# Comment récupérer votre épargne ?

- **Votre épargne est disponible :**  
Vous pouvez en obtenir le remboursement à tout moment

Vous pouvez effectuer une demande de déblocage directement en ligne sur votre espace personnel



- **Votre épargne est indisponible :**  
Le remboursement est possible uniquement dans les cas ci-dessous

Evènement <sup>1</sup>	PEE (5 ans)
Mariage / PACS	▶
Naissance / Adoption du 3 <sup>ème</sup> enfant et suivants	▶
Divorce avec au moins un enfant à charge	▶
Création/ Reprise d'entreprise	▶
Cessation de votre contrat de travail	▶
Agrandissement de la résidence principale	▶
Acquisition / Construction de la résidence principale	▶
Situation de surendettement	▶
Invalidité	▶
Décès	▶

<sup>1</sup> La plupart des cas de déblocage ne sont valables que 6 mois / Un évènement ne permet qu'un déblocage



## COMMENT GÉRER MON ÉPARGNE ?

# L'approche de la gestion financière chez Eres



- La gamme est gérée en **Multigestion**, elle est basée sur une sélection des meilleures expertises parmi les sociétés de gestion (SGP)
- Une gestion **indépendante et de conviction**, Eres est libre dans ses choix d'investissement
- Des **Investissements Responsables** : les gérants sélectionnés sont signataires des « Principes d'Investissements Responsables » des Nations Unies, les critères ESG\* sont pris en compte dans la sélection de valeurs
- Une gestion **collégiale** où toutes les décisions sont prises à la majorité
- **Une connaissance fine** des sociétés de gestion sélectionnées
- **Un suivi permanent** des investissements

# Comment investir dans les plans d'épargne d'entreprise ?

➔ Identifiez le mode de gestion qui vous convient



## GESTION LIBRE PEE

« Je veux gérer mon épargne moi-même et choisir mes fonds de placement... »



*Je peux panacher  
entre Gestion Pilotée  
et Gestion Libre  
si je le souhaite !*

Vous choisissez parmi les fonds disponibles à la souscription :

Fonds	Durée de placement minimum conseillée	Risque
ERES SELECTION COURT TERME	1 an	★★
ERES TIKEHAU DIVERSIFIE	3 ans	★★★
ERES SELECTION PARTAGE ET SOLIDAIRE	5 ans	★★★★
EDITIONS LEGISLATIVES/ ELEGIA	5 ans	★★★★
ERES SELECTION MOYEN TERME	3 ans	★★★★
ERES COMGEST GLOBAL ACTIONS	5 ans	★★★★★
ERES SYCOMORE ACTIONS	5 ans	★★★★★

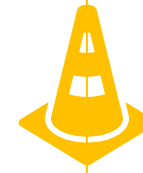
# Comment investir dans les plans d'épargne d'entreprise ?

➔ Identifiez le mode de gestion qui vous convient



## GESTION PILOTEE PEE

« Je veux qu'on le fasse pour moi dans un risque maîtrisé... »



*Je peux panacher entre Gestion Pilotée et Gestion Libre si je le souhaite !*

Le système répartit votre épargne entre plusieurs fonds.

### Une grille d'allocation fixe avec rééquilibrage automatique tous les trimestres

- Simplicité pour le salarié
- Un service gratuit
- Re-balancement trimestriel : sécurisation des plus-values lorsque les fonds ont progressé, réinvestissement en cas de baisse

#### Profil « Défensif »

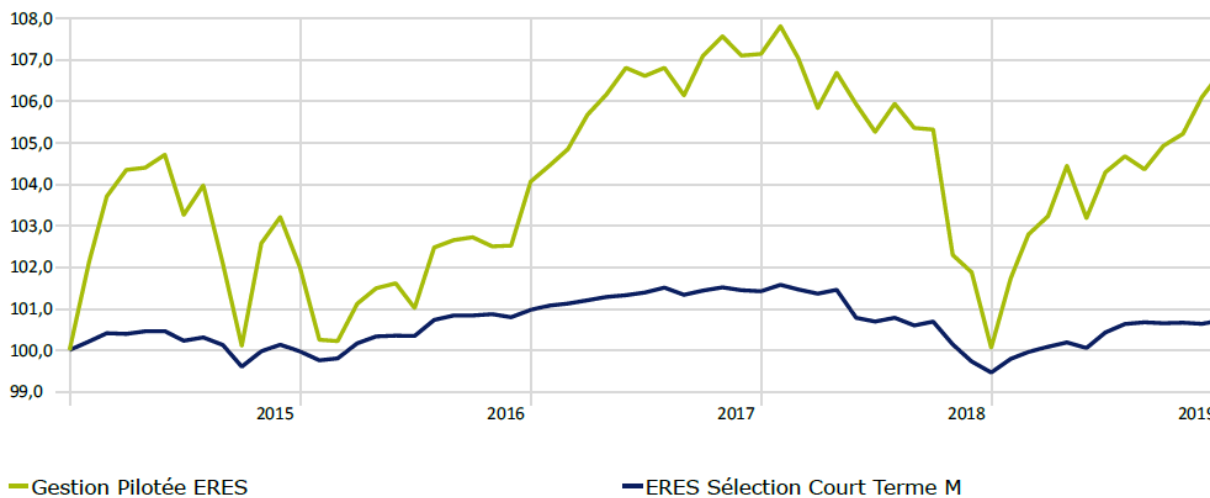
Profil « Modéré » Horizon 3 ans	Poids
Eres Sélection Modéré	82%
Eres Sélection Moyen Terme	15%
Eres Sélection Long Terme	3%

# La gestion pilotée du PEE permet de diversifier l'épargne

(au 31/12/2019)

## Valeur de 100€ investis en gestion pilotée

Période du 01/01/2015 au 31/12/2019

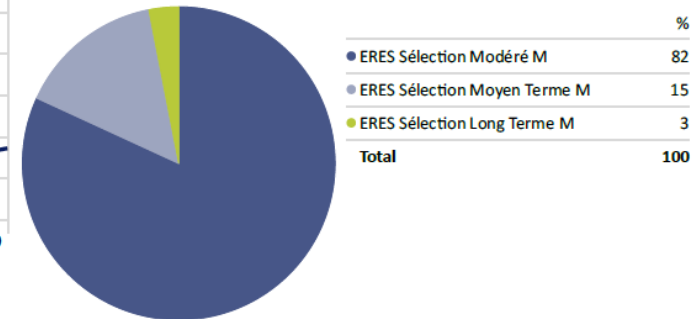


## Performances cumulées

	2019	1 an	3 ans
Gestion Pilotée ERES	6,65	6,65	2,55
ERES Sélection Court Terme M	1,26	1,26	-0,25

## Gestion Pilotée PEE - Répartition des actifs

Avoirs en portefeuille au: 31/12/2019



\* Performances cumulées

Le résultat et les performances passées présentés ne constituent pas une prévision de la performance future de vos investissements. Il ne fait qu'illustrer les mécanismes de votre investissement sur la durée de placement. Ces performances ne sont pas constantes dans le temps et l'évolution de la valeur de votre investissement pourra s'écarter de ce qui est affiché, à la hausse comme à la baisse. Ce fonds n'offre aucune garantie sur le capital et les gains et les pertes peuvent dépasser les montants affichés ci-dessus à la fois dans les scénarios les plus favorables et les plus défavorables. Les frais de gestion sont inclus dans les performances hors frais d'entrée ou de sortie.





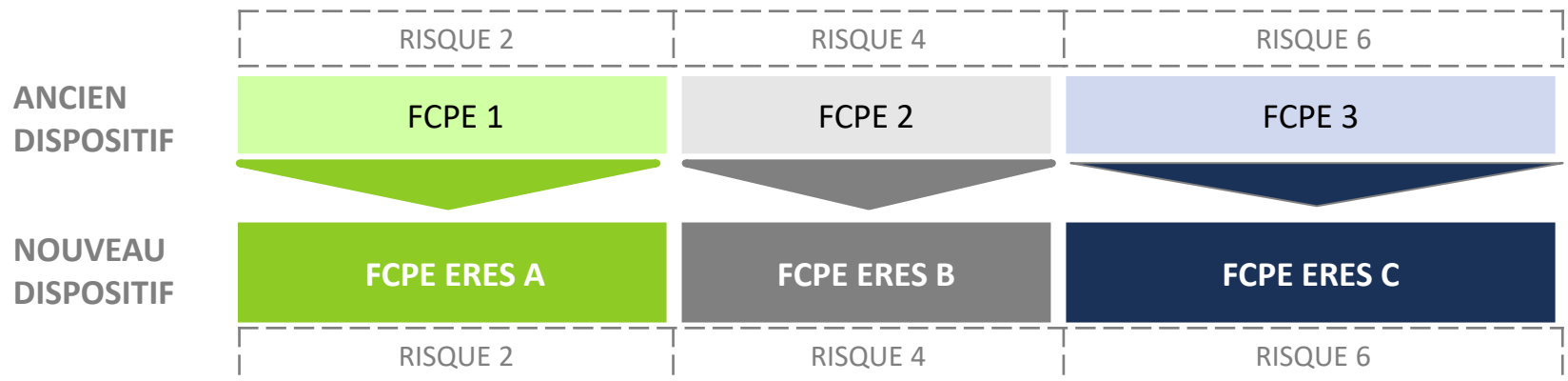
## QUE DEVIENT MON ÉPARGNE DÉTENUÉ SUR MON ANCIEN PEE ?



# FOCUS – Transfert collectif

## Mécanisme

- **Transfert des fonds multi-entreprises** : l'ensemble de l'épargne détenue dans les PEE est transférée automatiquement dans des fonds équivalents de la nouvelle gamme du PEE



**Le transfert est ...**

**... sans impact fiscal**

**... sans impact sur les dates de disponibilité**

**... sans frais**

- **Transfert des fonds dédiés** : ils sont décidés par le Conseil de Surveillance du FCPE

# FOCUS – Transfert collectif

FCPE Groupe LEFEBVRE SARRUT	Risque	FCPE Equivalent Eres	Risque
Amundi Trésorerie ESR - F	1	Eres Sélection Monétaire M*	1
Capital Monétaire 2	1		
MULTIPAR Monétaire Euro	1		
Pacteo Trésorerie	1	Eres Sélection Court Terme M	2
MULTIPAR Solidaire Oblig Socialement Responsable	2		
Pacteo Obligataire	3	Eres Tikehau Diversifié M	3
Amundi Protect 90 ESR - C	3		
AXA Génération Tempéré Solidaire 2M	3		
MULTIPAR Europe Modéré	3		
Editions Législatives/Elégia	4	Editions Législatives/Elégia	4
Amundi Label Equilibre Solidaire ESR F	4	Eres Sélection Partage & Solidaire P	4
AXA Génération Equilibre 2M	4	Eres Sélection Moyen Terme M	4
Editions et Formation Francis Lefebvre	4		
Amundi Harmonie ESR C	4		
MULTIPAR Europe Dynamique	5		
AXA Génération Solidaire 2	5		
Capital France Actions	5	Eres Sycomore Actions M	5
MULTIPAR Solidaire Dynamique Socialement Responsable	5		
Expertise Tricolore Rendement C	6		
MULTIPAR Actions Euro	6		
Pacteo Actions FR	6	Eres Comgest Actions M	5
Amundi Opportunités ESR - F	6		
CPR ES Audace - C	6		



\* Pour accueillir le transferts et permettre la migration de l'environnement sans modification des choix de placements initiaux le fonds ERES Sélection Monétaire sera inclus mais fermé à la souscription dans le PEE



## COMMENT FONCTIONNE MON COMPTE PERSONNEL D'ÉPARGNE SALARIALE ?

# Comment accéder à mon compte d'épargne salariale ?

- Je me connecte sur :

[www.eres-group.com/epargnesalariale](http://www.eres-group.com/epargnesalariale)

- Je renseigne mon identifiant et mon mot de passe pour accéder à mes comptes\*

- En cas d'oubli de l'un d'eux, je peux le récupérer en suivant la procédure en ligne en cliquant sur les liens « Identifiant/Mot de passe oublié » (si toutes les informations demandées sont correctement renseignées je peux les récupérer en ligne et par SMS, à défaut je reçois un courrier à mon domicile)

The screenshot shows the login interface for EL, ELEGIA et LSS. At the top left, it says 'Bienvenue dans votre espace épargne salariale dédié aux EL, ELEGIA et LSS' and features the 'LEFEBVRE SARRUT' logo. Below the logo, there is a message: 'Pour tout renseignement concernant les dispositifs d'épargne salariale mis en place dans votre entreprise et leurs fonctionnements, nous vous invitons à consulter le guide de l'épargne salariale disponible auprès des Ressources Humaines.' Another message states: 'A l'aide des identifiants, vous pouvez consulter à tout moment l'ensemble des informations concernant votre épargne sur votre espace personnel sur : [monespaceeres.com](http://monespaceeres.com)'. A third message says: 'En cas de question, nous vous invitons à vous rapprocher des Ressources Humaines.' On the right side, under the heading 'Pour me connecter sur mon compte personnel :', there are two input fields: 'Identifiant (n° de compte)\*' and 'Mot de passe\*'. Below these fields are two buttons: 'ENVOYER' and 'ANNULER'. At the bottom right, there is a grey box with the text 'Comment fonctionne mon compte d'épargne salariale ?' and a 'Consulter' button. At the very bottom, there is a link: '? Documents et informations utiles' with a right-pointing arrow.

# Un site Internet clair, ergonomique et totalement transactionnel

## Opérations réalisables en ligne :

- Consultation détaillée
- Saisie d'options
- Versements (CB ou prélèvement)
- Arbitrage / transfert
- Remboursement des sommes disponibles
- Remboursement des sommes indisponibles
- Changement d'adresse / RIB
- Profil d'investisseur

**Amundi** AMUNDI INVESTISSEMENT SERVICES

Mon épargne | Mon journal | Actualités | Aide | Mon profil

**BONJOUR LAETITIA**  
Dernière connexion le 11/10/2019 à 09:35 (valable en France métropolitaine)

Agir sur mon épargne

**eres**  
sélection

TOTAL BRUT DE MON ÉPARGNE

3 000€ [Voir le détail de mes échéances >](#)

PEE 2 500€ >

PERCO 500€ >

CONTRIBUTION DE VOTRE ENTREPRISE POUR L'ANNÉE 2019

5 000€  
D'ABONNEMENT OBTENU  
[Voir détails >](#)

800€  
DE PRIMES ÉPARGNÉES

# Des questions ?

Contactez AMUNDI ESR!

en charge de la gestion administrative de vos dispositifs PEE



Connexion sur  
[www.eres-group.com/  
epargnesalariale](http://www.eres-group.com/epargnesalariale)



Mail via le site  
internet



**04 37 47 00 15**  
*Numéro non surtaxé*



**Amundi ESR**  
**26956 Valence Cedex 9**



## Vous avez perdu votre identifiant/ mot de passe ?

Cliquez sur identifiant/mot de passe oublié. Vous recevrez alors un nouveau mot de passe par SMS et à défaut par courrier.

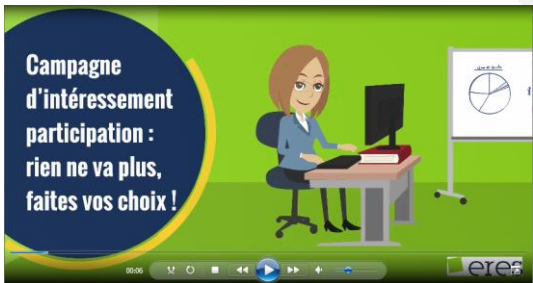
**Pensez à renseigner votre numéro de téléphone portable sur votre compte personnel pour une meilleure efficacité !**

## Accédez à votre compte d'épargne salariale en ligne

Identifiant (n° de compte)* :	<input type="text"/>
Mot de passe* :	<input type="password"/>
Langue :	Français <input type="button" value="v"/>
Identifiant oublié ? Mot de passe oublié ?	
<input type="button" value="ENVOYER"/>	<input type="button" value="ANNULER"/>

# Des vidéos d'animation pour vous accompagner dans vos démarches

## Guides d'utilisation du site internet



## Des tutoriels



# La tarification :

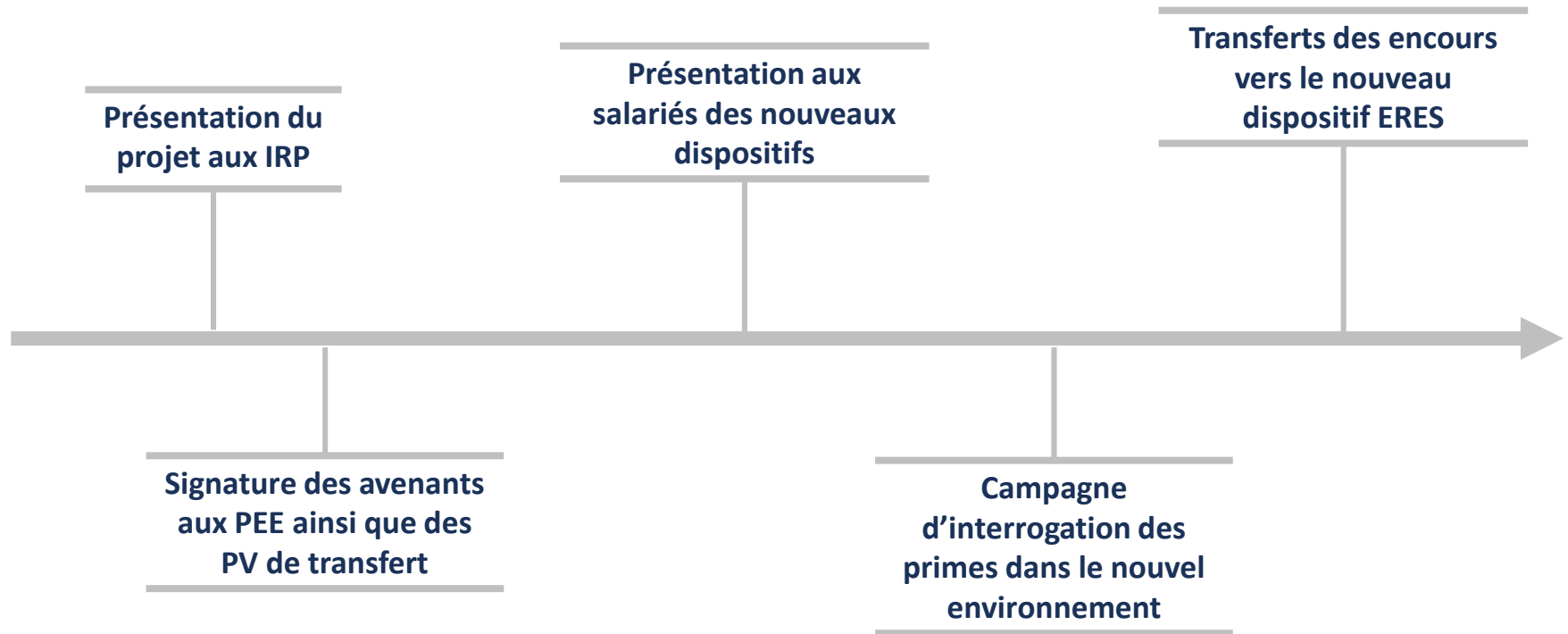
## Tenue des comptes (Amundi TC) et droits d'entrée

		ERES
<b>A la charge des salariés</b>	Forfait de tenue de comptes (PEE) . Forfait entreprise . Par salarié	Pris en charge par l'entreprise
	Droits d'entrée	0%
	Frais de gestion des FCPE	Entre 0,4% et 1,25%
	Plateforme téléphonique	Non surtaxée
	Forfait salarié ayant quitté l'entreprise	23€
	Frais d'arbitrage	Gratuit
	Gestion pilotée	Gratuit
	Frais de rachat . débloqué anticipé . Épargne disponible	Gratuit Gratuit
	Transfert vers un autre TC	40€

**Modalité de révision :** Indice INSEE des prix des services (4013 E).



# Les étapes clés de la mise en place du nouveau dispositif d'épargne salariale – PEE



## Mentions légales :

*Eres, siège social au 4 avenue Hoche, 75008 Paris, Société par Actions Simplifiée, 484 868 948 RCS Paris, ORIAS N°0702 3020, courtier en assurances RC Professionnelle et Garantie Financière conforme aux articles L512-6 et L512-7 du Code des Assurances.*

*Eres gestion, filiale à 100% de Eres, est une société de gestion de portefeuille, agrément AMF n°GP07000005, Société par Actions Simplifiée, RCS PARIS 493 504 757.*

*Eres assurances, filiale à 100% de Eres, est une société d'assurances, Société par Actions Simplifiée, RCS PARIS 809 096 233, ORIAS N° 1500 2233, courtier en assurances RC Professionnelle et Garantie Financière conforme aux articles L512-6 et L512-7 du Code des Assurances.*

*Ce document ne peut être reproduit, diffusé, communiqué, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société.*

*Il est précisé expressément que la société n'est pas conseil juridique, et que le destinataire fera son affaire de la relecture de toute documentation par tout conseil juridique de son choix et de l'éventuel dépôt ou enregistrement auprès des administrations compétentes. Ce document est un outil de présentation simplifié et ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Les références à des valeurs mobilières spécifiques et à leurs émetteurs sont dans un but unique d'illustration, et ne doivent pas être interprétées comme des recommandations d'achat ou de vente de ces valeurs. La référence à un classement/prix/performance ne préjuge pas de l'évolution future de ces OPC ou de la société de gestion. La société n'est pas responsable des préjudices ou des pertes découlant de l'utilisation desdites informations.*

*La société est tenue par une obligation de confidentialité absolue vis-à-vis de tiers sur l'ensemble des informations portées à sa connaissance en cours de mission et sans limitation de durée.*

*Les risques, les frais courants et les autres frais d'un fonds sont décrits dans le KIID/DICI (Document d'Information Clé pour l'Investisseur). Le prospectus, KIID/DICI, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site [www.eres-gestion.com](http://www.eres-gestion.com) et sur simple demande auprès de la Société de Gestion. Le KIID/DICI doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription.*

Sources : Eres, Eres gestion ou Morningstar Rating : Tous droits réservés.